

Justificatif généré le 14/10/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 14/10/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/635816

N° d'annonce : 635816

ASSAS FORMATION CONTINUE

Société par actions simplifiée au capital de 115.000 €

Siège social : 3, Square Desaix 75015 PARIS

493 202 733 R.C.S. Paris

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 23 septembre 2022, il résulte que :

1. L'objet social de la Société est modifié afin de tenir compte de l'évolution de son activité de conseil, et notamment de création de contenus, de supports pédagogiques et de développement de prestations dans certains domaines ;

2. La dénomination sociale de la Société devient :

ISPS Formation Professionnelle

au lieu de Assas Formation Continue et son **sigle** « **ISPS FP** » au lieu de AFC ;

En conséquence, les articles 2 « Objet » et 3 « Dénomination sociale » des statuts sont modifiés comme suit :

« **ARTICLE 2 – Objet**

[...]

· le conseil et la formation en direction d'entreprises, la création de contenus et de supports pédagogiques, la vente desdits supports et contenus à divers organismes de formation, ainsi que l'assistance, l'exécution et le développement de toutes prestations principalement dans le domaine financier, administratif, informatique, technique, de marketing ou de gestion ;

Le reste de l'article est inchangé.

« **ARTICLE 3 – Dénomination sociale**

La dénomination sociale de la Société est : ISPS Formation Professionnelle.

Son sigle est : « ISPS FP ».

Le reste de l'article est inchangé.

Dépôt légal au RCS de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJqmnsBE

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJqmnsBE>

